

- **Catégorie** : Savoir
- **Thématique** : Histoire du Sénégal et patrimoine culturel
- **Nom de l'animation** : Atelier sur la diversité culturelle et religieuse au Sénégal
- **Objectifs visés** :
 - ✓ Les participant.e.s ont de nouvelles connaissances sur la diversité culturelle et religieuse du Sénégal.
 - ✓ Les participant.e.s comprennent l'importance de cette diversité et de son équilibre au sein de la société sénégalaise.
- **Profil du Participant** : Tous les jeunes et enfants
- **Nombre de participants** : 25 à 30 participant.e.s
- **Moyens et ressources** :
Ressources humaines nécessaires :
 - 1 animateur.trice
 - des personnes ressources (représentant.e.s de différentes religions / cultures...)

Ressources matérielles nécessaires :

- 1 ordinateur et 1 vidéoprojecteur (optionnel)
- Matériel de peinture ou dessin : feutres, crayons de couleur, peinture, pinceaux, feuilles de papier, toiles, etc. (optionnel)
- Feuilles de papier et stylos
- **Modules ou compétences préalables** : aucun
- **Choix pédagogiques** : l'approche méthodologique de cette activité repose sur une combinaison d'éléments participatifs, interactifs et réflexifs pour garantir un engagement significatif des jeunes. L'animateur doit encourager la participation active des jeunes à travers des discussions collectives et en sous-groupes. L'ajout d'une activité artistique peut permettre aux jeunes d'exprimer leurs perceptions sur la diversité culturelle et religieuse de manière créative, ce qui renforce la compréhension émotionnelle.
- **Durée** : 55 min à 1h15min
- **Déroulement** :

Accueillir les participants et les enregistrer sur une feuille de présence.

Introduction (10 min)

- Se présenter et remercier les participants pour leur présence
- Animer un brise-glace pour faciliter l'interconnaissance et recueillir les attentes des participant.es (*voir des exemples de brise-glace dans la boîte à outils du Guide d'Éducation populaire*)
- Expliquer en quelques mots la thématique du jour et les objectifs de l'activité, et présenter le déroulé.

Déroulé de l'activité

Etape 1 - Travail en sous-groupes (20 min)

Répartir les participants en sous-groupes de 4 à 6 personnes et leur distribuer des feuilles et des stylos.

- Demander à chaque sous-groupe de :

- 1) proposer une explication de ce que c'est que la "diversité culturelle",
- 2) lister les différentes cultures au Sénégal,
- 3) lister les différentes religions pratiquées au Sénégal,
- 4) proposer une définition du terme "laïcité".

- Demander à chaque sous-groupe de choisir un rapporteur pour présenter leurs réponses, et inviter l'ensemble du groupe à réagir aux interventions des uns et des autres.

- La majorité des groupes est-elle parvenue aux mêmes conclusions ? Faire une brève synthèse des réponses.

Etape 2 - Partage d'enseignements avec des représentants religieux et culturels (20 min)

- Partager des définitions aux différentes questions posées. Inviter des représentant.e.s de différentes religions / cultures à participer à la discussion. Présenter à l'écran (s'il y a un ordinateur et un vidéoprojecteur) [une carte du Sénégal](#) avec les différentes ethnies et religions représentées.

Propositions de réponses :

- 1) La "diversité culturelle" est l'existence de différentes cultures au sein d'une organisation ou d'une société.
- 2) Les différentes cultures au Sénégal : les groupes ethniques les plus représentés au Sénégal sont les Wolofs, les Peuls, les Sérères et les Diolas. Mais également les Mandingues, les Baïnouk, Balantes, Manjaques, Mancagnes, Karones, Bandials, Bassaris, Bédiks etc.
- 3) Les différentes religions au Sénégal : les musulmans (plus de 95 %), les chrétiens (près de 5 %), les animistes et autres croyances. La foi chrétienne est largement répandue chez les Diolas, les Sérères et les Bassaris. Les religions traditionnelles sont pratiquées dans les zones à prédominance chrétienne.
- 4) La "laïcité" peut être plurielle : il n'y a pas un seul et unique modèle de laïcité. L'article 1er de la Constitution dispose que le Sénégal est une République « laïque, démocratique et sociale ». Ainsi, au Sénégal, la "laïcité" garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. "La laïcité ne saurait être anti religieuse : ce ne serait d'ailleurs pas une véritable laïcité, ce serait comme, hélas, dans certains pays, instituer l'athéisme comme religion d'État." - Président Abdou Diouf en 1984. Le Sénégal est souvent cité en exemple pour son harmonie religieuse. L'importante majorité musulmane vit en respectant paisiblement les minorités chrétiennes et animistes.

- Lancer la discussion avec l'ensemble du groupe et les intervenants présents : les inviter à réagir, poser des questions, se questionner eux-mêmes sur ces concepts, etc.

Etape 3 - Atelier Artistique (optionnel, selon le temps et le matériel à disposition) (20 min)

- Proposer une activité artistique (peinture, dessin...) où les jeunes, toujours en sous-groupes, représentent la diversité culturelle et religieuse à travers l'expression artistique.
- Demander à chaque sous-groupe de présenter son œuvre et de faire le lien avec ce qu'il a appris durant l'atelier.
- Organiser une petite exposition des œuvres réalisées.

Conclusion (5 min)

- Remercier les participant.e.s pour leur présence et leur participation
- Les encourager à réfléchir à un petit geste qu'ils peuvent faire pour promouvoir la diversité dans leurs communautés et à s'ouvrir à de nouvelles personnes en dehors de leurs communautés.

➤ **Evaluation de l'activité**

Penser à évaluer l'activité et à récolter des retours des participants pour l'améliorer et mieux répondre aux besoins et attentes, suivre les changements de comportements chez les jeunes et la mise en pratique de ce qu'ils ont appris.

Voir les bonnes pratiques d'évaluation dans la boîte à outils du Guide d'Éducation populaire.

➤ **Pour aller plus loin**

- [Groupes ethniques au Sénégal](#) - Wikipédia
- [Religion au Sénégal](#) - Wikipédia
- [Carte de la diversité culturelle au Sénégal](#)